



Syndicat National des Ecoles

4 rue de Tréville - 75009 PARIS

Tel : 09 51 11 46 46

www.sne-csen.net



Communiqué

Réforme de la formation et du recrutement : oui, mais encore ?

Le **SNE-CSEN** a découvert le 13 novembre lors de sa participation au groupe de travail sur **la réforme de la formation et du recrutement des enseignants**, le nouveau texte présenté par Luc Chatel.

Rédigée avec les éclairages de la commission Maroy-Filâtre, à laquelle le **SNE-CSEN** avait participé, mais sans nouvelle concertation, aucune, avec le groupe de synthèse qui a remis ses conclusions, le **SNE-CSEN** accueille cette réforme avec inquiétude, beaucoup de doutes et d'interrogations.

Si le **SNE-CSEN** a, malgré tout, quelque satisfaction de voir les disciplines à nouveau consacrées dans le processus de recrutement et de formation, ainsi que les fondamentaux reconnus comme essentiels dans tout cursus pour les nouveaux Professeur des Ecoles.

Le **SNE-CSEN**, **seul à avoir soutenu ces points**, a d'ores et déjà demandé au ministre une audience pour approfondir cette réflexion en dehors de tout cadre dogmatique et politique.

Le **SNE-CSEN** rappelle qu'il avait interpellé la précédente commission sur la nécessité d'équilibrer le didactique et le disciplinaire.

Par contre, le SNE-CSEN n'accepte en aucune façon la disparition de l'épreuve de "connaissance du système éducatif". Cette épreuve, si elle est bien pensée et bien encadrée, est absolument indispensable pour l'orientation, en toute connaissance de cause, des étudiants vers l'enseignement primaire dont la spécificité est reconnue par tous.

Le **SNE-CSEN** a demandé une discussion spécifique sur ce point particulier tant il juge important les enjeux de l'investissement éclairé des futurs PE.

Le **SNE-CSEN** estime que ce nouveau texte réclame une réflexion approfondie et plus détachée des émotions d'une première lecture pour les points qui posent problème ou engagent des interprétations potentiellement diverses. En particulier :

- Sur la place des IUFM et de l'Université, aucun contour n'étant véritablement établi.
- Sur la manière "d'agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable" qui est source d'interprétations aussi larges que délicates
- Sur l'organisation des stages. Le **SNE-CSEN** se réjouit de la bonne place accordée à ces derniers mais ne voit pas comment une organisation efficace peut être mise en place dans les écoles avec toutes les contraintes actuelles et les taux d'investissement qui s'ensuivent.

Si, globalement, **et pour ce qui concerne le primaire**, le **SNE-CSEN** voit, néanmoins, une réelle avancée dans cette réforme où "les programmes devront constituer l'univers de référence des savoirs évalués", il estime que les zones d'ombre sont suffisamment étendues pour que de réelles discussions s'ouvrent rapidement.

Paris le 16 novembre 2009,

Contact pour ce dossier Philippe CHARBONNEL: 06 20 98 09 77